



La Gazette

de l'été



ESSARTS-EN-BOCAGE

MENSUEL D'INFORMATION COMMUNALE | LES ESSARTS - BOULOGNE

Édito



Consacré par la loi du 6 juillet 1890, le 14 juillet devient officiellement Fête Nationale.

Pour symboliser cet événement, des feux d'artifices sont tirés sur tout le territoire. La poudre explosive utilisée alors pour détruire devient signe de joie et d'unité nationale.

À l'heure où les divisions s'exacerbent, où des conflits éclatent, le 14 juillet nous rappelle que la liberté, l'égalité, la fraternité sont les fondements mêmes de notre nation et que le feu d'artifice en est l'un des emblèmes.

Si, le feu d'artifice peut poser question, sur son coût, le bruit, les particules fines libérées lors des explosions, quel plaisir de vous voir, habitants de notre belle commune d'Essarts-en-Bocage vous réunir petits et grands, entre amis, entre voisins pour partager ce moment de joie et de paix.

Que celui-ci soit le symbole de notre joie, du respect mutuel et qu'ainsi, nos différences quelles qu'elles soient, s'estompent afin de faire briller en nos cœurs et dans nos yeux l'éclat de la vie.

La municipalité vous souhaite une joyeuse Fête Nationale.

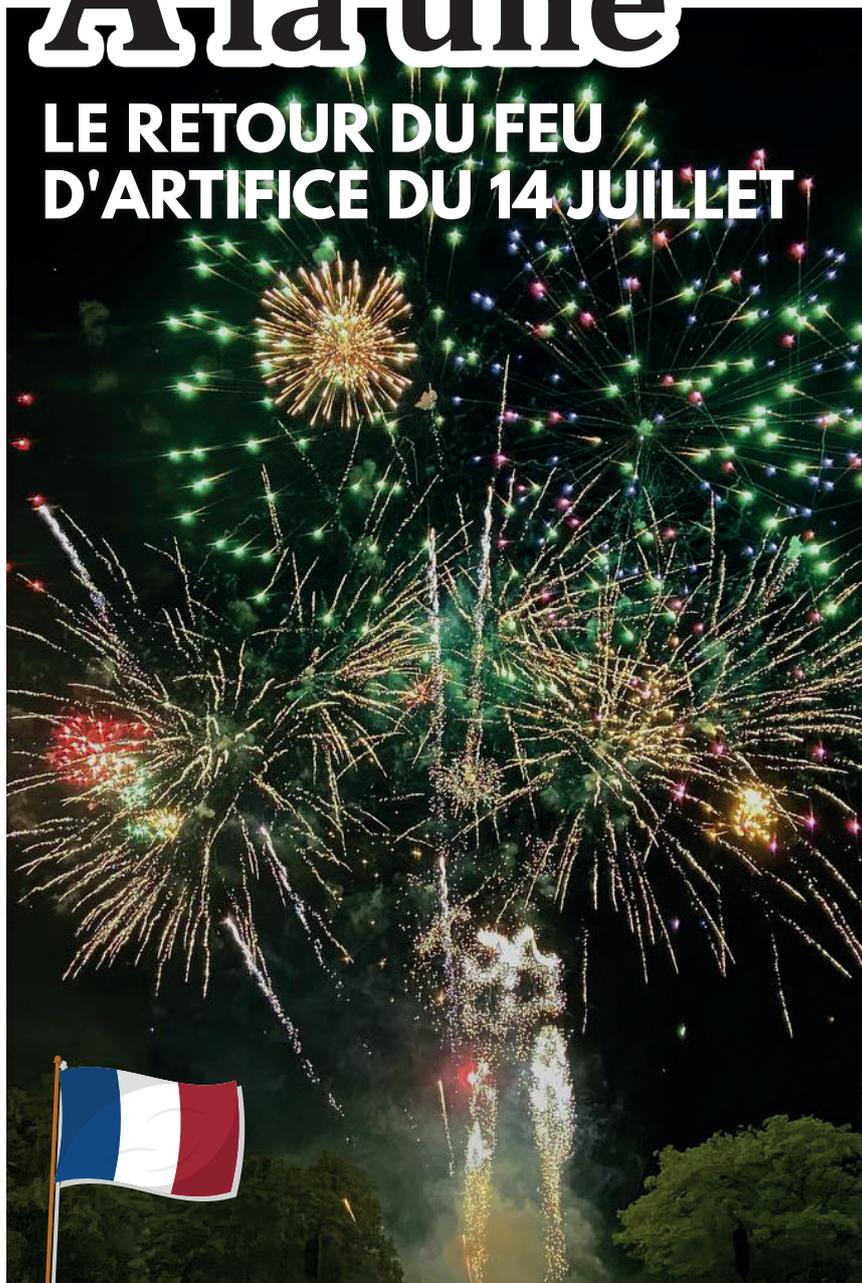
Bernard BOISSEAU

Adjoint délégué à la Culture, au Patrimoine et au Tourisme

Texte inspiré du procès-verbal du Conseil municipal du 18 mai 2024 portant sur la délibération du feu d'artifice.

À la une

LE RETOUR DU FEU D'ARTIFICE DU 14 JUILLET



SOMMAIRE

Actus.....	page 2
Infos de votre mairie.....	page 4
Finances - Budget.....	page 6
Voirie - Urbanisme.....	page 9
Cadre de vie - Environnement.....	page 11
Vie associative - Sports et Loisirs.....	page 13
Santé - Action sociale et Solidarité.....	page 15
Culture - Patrimoine et Tourisme.....	page 18
Enfance - Jeunesse.....	page 22
Du côté des entreprises.....	page 23
L'agenda et les sorties.....	page 24



Si vous souhaitez faire apparaître un évènement ou publier un article dans La Gazette, sur le site internet ou sur les réseaux sociaux de la commune, vous pouvez envoyer vos informations par mail au service communication :
communication@essartsenbocage.fr

Prochaine Gazette : septembre 2024
Infos à envoyer avant le 26 juillet.

ACTUS

Attention au démarchage abusif !



Depuis plusieurs semaines, une recrudescence du démarchage à domicile et des escroqueries qui en découlent a été constatée sur le territoire.

La gendarmerie d'Essarts-en-Bocage invite la population à se montrer vigilante sur le démarchage à domicile.

En cas de doute, il vous est possible de contacter la brigade de gendarmerie d'Essarts-en-Bocage au 02 51 62 83 13 ou celle de Chantonnay au 02 51 94 30 20.



La Gazette

N° 3 - JUILLET- AOÛT 2024

MAIRIE D'ESSARTS-EN-BOCAGE

Siège social
 51 rue Georges Clemenceau
 Les Essarts
 85140 ESSARTS-EN-BOCAGE

02 51 62 83 26

mairie-essarts@essartsenbocage.fr

Mairie ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, et le samedi de 8h45 à 12h30. *Fermeture les samedis matins du 13 juillet au 31 août 2024 inclus.*

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE BOULOGNE

4 rue Jacques Cauneau
 Boulogne
 85140 ESSARTS-EN-BOCAGE

02 51 40 54 65

mairie-boulogne@essartsenbocage.fr

Mairie ouverte du lundi au jeudi de 9h à 12h, et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. *Fermeture les vendredis après-midi du 19 juillet au 30 août 2024 inclus.*

Directeur de la publication

Caroline GILBERT

Conception & mise en page

Service communication

Impression

Imprimerie Soulard

Dépôt légal : juillet 2024

Tirage en 3 204 exemplaires

Crédits photos : Freepik, mairie d'Essarts-en-Bocage.



Dans une démarche environnementale, notre gazette est imprimée sur du papier 100 % recyclé labellisé Blue Angel fabriqué à partir de 100 % de fibres recyclées et certifié FSC®.

Retour en images sur...

[Le vide-grenier de l'association "Roule ta Mécanique"]

Dimanche 19 mai 2024 à Boulogne



[La Fête de l'Été du Comité des Fêtes des Essarts]

Samedi 15 juin 2024 aux Essarts



Concours photo

Des endroits connus à ceux méconnus, des bourgs aux hameaux des Essarts et de Boulogne, laissez libre cours à votre imagination en prenant les plus belles photos de votre commune.

Comment participer ?

Envoyez vos clichés (3 maximum) **par mail** à communication@essartsenbocage.fr avant le 15 juillet 2024.

Une pré-sélection des meilleurs clichés sera affichée sur les réseaux sociaux et dans les bâtiments communaux, puis un vote en ligne aura lieu pour désigner la plus belle photo. La remise des prix se fera lors du Forum des Associations.

À vos objectifs !



À gagner

1^{er} lot : **bon d'achat de 100 €** à dépenser dans le commerce de votre choix à Essarts-en-Bocage.



INFOS DE VOTRE MAIRIE

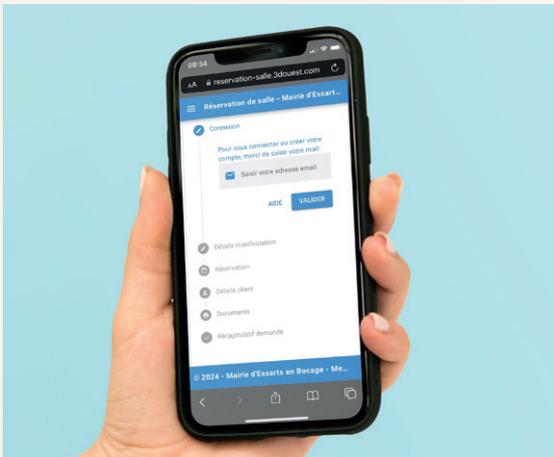
Nouveau : réservation des salles communales en ligne
Zoom sur la démarche

La commune d'Essarts-en-Bocage possède différentes salles qui peuvent être louées aux particuliers, associations et entreprises.

Pour réserver une salle, vous pouvez désormais vous rendre sur le site internet dans l'onglet "Votre mairie", puis cliquer sur la rubrique "Réserver une salle". Vous serez ensuite redirigé vers le formulaire de réservation "3DOuest".

Sur cette page, vous pourrez également consulter les tarifs de location des salles, ainsi que les descriptifs.

www.essartsenbocage.fr



Gazette 100% numérique

Pour ceux qui le souhaitent, il sera bientôt possible de recevoir uniquement la version numérique de La Gazette



À partir de septembre prochain, La Gazette proposera une nouvelle option pour les habitants soucieux de l'environnement et adeptes du numérique: recevoir exclusivement la version numérique de notre publication.

Ceux qui souhaitent opter pour cette alternative recevront La Gazette directement dans leur boîte mail, évitant ainsi l'impression et la distribution de la version papier.

Pour faciliter cette transition, la commune mettra à disposition un autocollant spécial à apposer sur votre boîte aux lettres. Cet autocollant indiquera clairement aux distributeurs que vous ne souhaitez plus recevoir la version papier de La Gazette.

Si vous êtes intéressés par cette initiative, restez à l'écoute pour plus de détails sur la manière de vous inscrire à la version numérique de la Gazette et de recevoir votre autocollant.

Horaires d'été des mairies
Du 15 juillet au 31 août 2024 inclus



MAIRIE DES ESSARTS

Mairie ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Fermeture les samedis matins.



MAIRIE DE BOULOGNE

Mairie ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h.
Fermeture les vendredis après-midi.



Prochain Conseil Municipal

Lundi 2 septembre

i Les Conseils Municipaux sont publics et les séances sont ouvertes à tous.



Votre conseil municipal

Résumé des principales décisions des conseils municipaux de ces derniers mois

Séance du 18 avril 2024

- Le conseil municipal a voté le **budget 2024** (cf page 6).
- Il a aussi décidé de **rétablir cette année le traditionnel feu d'artifice** du 14 juillet.

Séance du 6 mai 2024

- Le conseil municipal a fixé les **tarifs des droits de place et d'occupation** du domaine public.

Marchands ambulants pour le marché des saveurs, foire mensuelle et autres emplacements

Marché des saveurs : abonnement régulier et occasionnel	Par jour et par mètre linéaire	0,5 €
Marché des saveurs : place volante	Par jour et par mètre linéaire	1,20 €
Foire mensuelle : abonnement régulier et occasionnel	Par jour et par mètre linéaire	0,50 €
Foire mensuelle : abonnement place volante	Par jour et par mètre linéaire	1,20 €
Hors foire mensuelle et marché des saveurs : abonnement régulier véhicule aménagé (vente de produits alimentaires)	Par jour et par mètre linéaire ¹	0,50 €
Hors foire mensuelle et marché des saveurs : occupation occasionnelle véhicule aménagé, vente de produits alimentaires	Par jour et par mètre linéaire	1,20 €
Hors foire mensuelle et marché des saveurs : occupation occasionnelle véhicule aménagé : vente outillage, prêt à porter...	Par jour et par mètre linéaire	1,20 €

Installation de cirques

Pour les cirques ayant une capacité d'admission du public supérieure à 99 places	Par jour de présence ²	200 €
Pour les cirques ayant une capacité d'admission du public inférieure à 99 places	Par jour de présence ²	75 €

Manèges, fêtes foraines ou toutes autres occupations occasionnelles à caractère commercial

Manège, attraction et stand alimentaire, chapiteau à caractère jeux de kermesse	Par jour d'ouverture et par ml	2,50 €
Dans le cadre du déroulement des manèges et fêtes foraines, pour chaque caravane ou véhicule tenant lieu d'habitation	Par jour et par caravane ³	5,00 €
Toutes autres occupations occasionnelles à caractère commercial	Par jour et par ml	1,20 €

¹: abonnement d'une fois par mois minimum - ²: du montage au démontage - ³: par caravane ou véhicule tenant lieu d'habitation pour une semaine maximale de présence - ml : mètre linéaire

- Le conseil municipal a décidé de **réaliser un terrain multisport à Boulogne** qui soit un espace ludique et pédagogique pour les jeunes.
- Le conseil municipal a voté les **subventions aux associations sportives et culturelles** (cf page 8).

Séance du 3 juin 2024

- Le conseil municipal a décidé d'attribuer une **subvention exceptionnelle de 22 679 € au Tennis Club Essartais** pour la réalisation d'un **deuxième terrain de padel** d'un coût total de 73 158 € TTC. **Ce projet est subventionné à hauteur de 45 %** (32 921 €) par l'Agence Nationale du Sport (ANS).
- Il a décidé **d'assouplir le règlement intérieur de la restauration scolaire** à compter de la rentrée scolaire 2024 : le délai de réservation des repas occasionnels est ramené à une semaine (au lieu de 15 jours), et en cas d'absence d'un enseignant, il suffira de signaler avant 10h l'annulation du repas (pour éviter l'application du plein tarif).
- Il a **voté les subventions scolaires facultatives** : 326 € à l'Amicale laïque de l'école Gaston Chaissac (1 € par élève); 348 € à l'Association des Parents de l'Enseignement Libre (APEL) de l'école Notre-Dame (1 € par élève); 110 € à l'APEL de Boulogne-La Merlatière (1 € par élève); et nouveauté cette année : 100 € à l'Association Ressources pour l'Accompagnement Médico-Social (AREAMS) des Rives de l'Yon (50 € par élève).
- Enfin, il a décidé que le bâtiment de **la Crèche « Golly Rêve » doit être raccordé à la fibre optique** et de conclure une convention avec Vendée Numérique portant sur les modalités d'exécution des travaux ainsi que leur financement.

Budget 2024

Adaptations et priorités pour Essarts-en-Bocage

Cette année budgétaire 2024 est marquée par une

nouvelle configuration géographique et démographique

de la commune nouvelle d'Essarts-en-Bocage, composée désormais des Essarts et de Boulogne puisque Sainte-Florence et L'Oie ont repris leur indépendance depuis le 1^{er} janvier.

Naturellement, la scission a généré de **nouveaux équilibres financiers** dans le cadre de l'élaboration du budget 2024.

Votre commune en chiffres

6 923 habitants

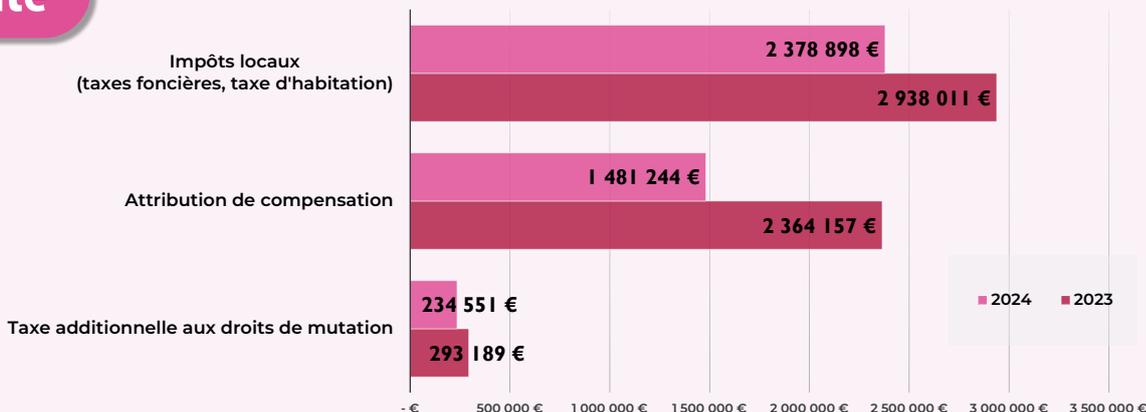


Source : INSEE, au 1^{er} janvier 2024



La fiscalité

Recettes issues de la fiscalité



Pour rappel, les **droits de mutation**, aussi appelés "droits d'enregistrement", sont les taxes qui transitent par le notaire au moment d'une transaction immobilière, pour le compte de l'Etat et des collectivités locales.



L'essentiel des propriétés bâties étant situées sur le territoire des Essarts, il est cohérent que **le produit des taxes foncières correspondantes demeurent à un niveau élevé après scission**, soit 81 % du produit 2023.



En revanche, **l'attribution de compensation de la fiscalité des entreprises** reversée par la Communauté de Communes **subit une baisse nettement plus significative** et représente 63 % du produit 2023 du fait de l'implantation de nombreuses entreprises sur Sainte-Florence.



Le fonctionnement

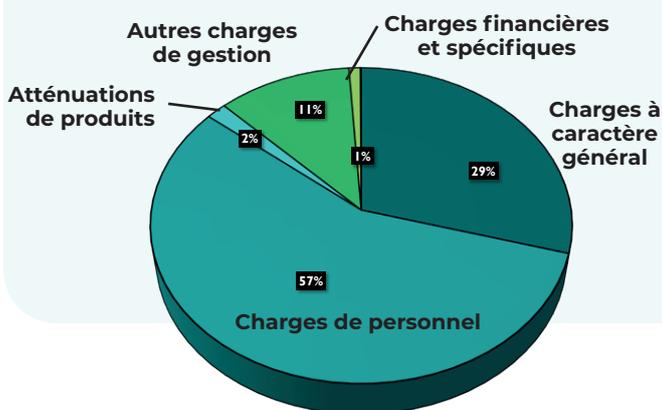
Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien.

Dépenses

6 338 860€

Les dépenses réelles de fonctionnement passent de **6 531 664€** en 2023, à **6 338 860€** en 2024, soit **une diminution globale de 3 %**.

- Les charges à caractère général** diminuent de **10 %**.
- Les charges de personnel** restent stables.
- Les autres charges de gestion courante concernent les contrats d'association avec les écoles privées qui diminuent de 37 % et les subventions aux associations sportives et culturelles qui baissent de 21 %.
- Les charges financières (intérêts d'emprunts) sont divisées par deux cette année.



Recettes

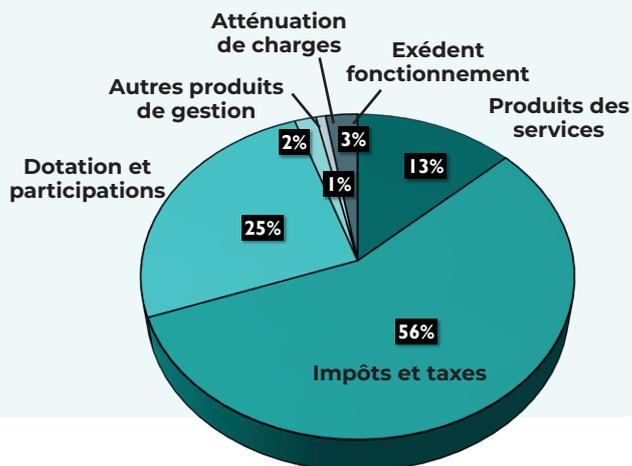
7 674 312€

Le total des recettes réelles de fonctionnement s'élève en 2024 à **7 674 312€**, contre **9 884 392€** en 2023, soit **une diminution de 22 %**.

- Les produits des services - redevances des familles pour la restauration scolaire, la crèche et l'espace jeunesse, tous situés aux Essarts - sont logiquement en augmentation de 4 %.

Dotations, subventions et participations :

Ce chapitre retrace les dotations de l'Etat : 1 139 333€, soit 80 % du produit 2023, ainsi que les compensations fiscales.



L'investissement

Le budget d'investissement est la planification financière des dépenses à long terme.

Dépenses d'investissement

5 012 366€

- Pour 2024, les **dépenses prévisionnelles des différentes opérations d'investissement** sont de l'ordre de **5 012 366 €**, contre 3 681 246 € en 2023.
- Le **remboursement du capital des emprunts** est quant à lui **divisé par trois**, passant de 1 055 589 € en 2023 à 347 055 € en 2024.
- Les **subventions attendues** s'élèveraient à **1 059 581 €**.
Le fonds de compensation de la TVA (FCTVA), calculé au taux de 16,4 % sur les dépenses d'investissement, est estimé à 616 725 €.
Enfin, le produit de la taxe d'aménagement est évalué à 80 000 €.

FINANCES - BUDGET

Les subventions aux associations

Focus sur les aides financières



Chaque année, le conseil municipal vote les subventions versées aux associations. Le montant des subventions ainsi que leurs bénéficiaires pour l'année 2024 ont été votés lors du conseil municipal du 6 mai dernier.



VOIRIE - URBANISME

Lancement des Projets Urbains

Adaptation aux conditions climatiques et électorales

Après avoir recueilli l'avis des riverains concernés, les projets ont été lancés pour que les phases test démarrent dans les meilleurs délais.

Les conditions climatiques (pluies intenses) des mois de mai et juin ont retardé l'entretien des espaces verts, devenant, sur fin juin et début juillet une tâche prioritaire pour les agents (tonte des pelouses et des banquettes de la voirie).

Les élections législatives anticipées du 30 juin et du 7 juillet viennent également perturber le planning des agents, nécessitant une délocalisation en urgence des bureaux de vote au sein du complexe sportif.

L'occupation des lieux publics par les gens du

voyage ont accru les problématiques et les contraintes.

Grâce aux efforts des uns et des autres, nous ferons en sorte que les projets avancent au mieux et que les phases de test des secteurs définis démarrent au plus tard mi-septembre.

Les élus en profitent pour remercier les services techniques et administratifs en cette période particulièrement chargée.



Sécuriser le village des Drillières Retour sur la réunion publique

Le mercredi 22 mai dernier, Joël Mercier, maire délégué de Boulogne, et Christophe ENFRIN, adjoint délégué à la voirie et à l'urbanisme d'Essarts-en-Bocage, ont présenté le projet de sécurisation du village des Drillières à une vingtaine de résidents du hameau.

Les élus ont présenté un plan détaillant les principales modifications à apporter à la voie publique. Parmi celles-ci, une réduction de la vitesse maximale à 30 km/h sera instaurée, et le remplacement de l'actuelle écluse par un ralentisseur sous forme de plateau précédé de bandes gravillonnées rugueuses pour signaler sa présence. Des "stops" seront également mis en place.

À l'entrée du village, une nouvelle écluse simple sera aménagée légèrement décalée, avec des glissières en bois pour assurer la sécurité des piétons à l'intérieur du village.

À la suite de cette présentation, les administrés et les élus ont discuté des stratégies à adopter pour réduire la vitesse des automobilistes et des transports en commun qui dépassent parfois les limites autorisées.

Après avoir pris en compte les remarques des riverains et des usagers tels que les agriculteurs, les motards et les conducteurs de poids lourds, puis suite à quelques ajustements, le projet a été approuvé. Une phase de test sera rapidement mise en place pour évaluer ces changements.



Zoom sur... les dossiers en cours

► L'attribution et la répartition de la taxe d'aménagement

Ce dossier était un dossier en suspens avec la Communauté de communes.

Après étude des textes législatifs et suite aux échanges avec les services de l'urbanisme respectifs, un accord a finalement été trouvé.

Ce dossier, validé à l'unanimité lors du conseil municipal du 6 mai 2024 détermine de manière précise la répartition des taxes d'aménagement dans le cadre de l'implantation d'une entreprise sur le territoire d'Essarts-en-Bocage.

► Signature du contrat pour la fibre

À l'heure où nous écrivons cette gazette, le contrat pour la fibre a été signé avec le prestataire.

Les 2 mairies ainsi que la crèche vont désormais être raccordées et offrir d'ici quelques semaines le service attendu aux agents de notre collectivité.

► Nouveau rond-point sur l'avenue de la Promenade

Depuis le mois de mars, le rond-point situé sur l'avenue de la Promenade, prévu par l'ancienne municipalité, a été réhaussé.

Ce dernier a été conçu de telle manière que les poids lourds ainsi que les cars puissent le franchir.



Sécurisation routière aux Essarts Projets et concertation citoyenne



Le mercredi 29 mai 2024, une réunion publique était organisée par les élus afin d'aborder la sécurisation de la voirie sur certains secteurs des Essarts. Environ 80 personnes étaient présentes et ont pu échanger et donner leurs avis sur les propositions d'aménagement.

→ La circulation étant en augmentation **rue de la Ramée**, il a été proposé d'accentuer et d'améliorer la signalisation pour optimiser les itinéraires empruntés par les véhicules, et de **mettre en sens unique** une partie de la rue de la Ramée. La mise en place d'une phase de test de cette circulation à sens unique a été approuvée par l'assemblée avec 73 voix favorables sur 80.

→ Afin de **renforcer la sécurité aux abords du collège Saint-Pierre**, rue Armand de Rougé, il a été proposé d'améliorer la signalétique routière et de remplacer le panneau d'indication de vitesse. De plus, afin de faire ralentir les véhicules, un plateau surélevé à bandes rugueuses d'une longueur de 40 mètres sera aménagé. Par ailleurs, concernant la **problématique du stationnement des cars scolaires**, il a été suggéré de créer une jonction entre le parking de l'Europe et l'accès au parking actuel du collège Saint-Pierre. Les élus travaillent avec le Département ainsi que la Région (réseau Aléop) pour être accompagnés sur ce projet.

→ Suite au constat du manque de visibilité causant de nombreux accrochages au niveau du **carrefour entre la rue du Dr Arsène Mignen, l'avenue de la Promenade et l'avenue Saint-**

Hubert, la mise en place d'un troisième « Stop » pour les automobilistes en provenance de la route de la Merlatière a été approuvée par l'assemblée. De plus, il a été décidé de reculer les passages piétons d'une dizaine de mètres afin de les éloigner de l'intersection. La question du passage des poids lourds dans ces rues a également été soulevée et il a été convenu de travailler sur les voies communales existantes aux alentours.

→ La **création de 15 places de stationnement supplémentaires au niveau de la Place du Champ de Foire** est envisagée, portant le nombre total de places à 85. Des places supplémentaires seront également gagnées sur la place de la Liberté.

→ En ce qui concerne la vitesse parfois excessive constatée sur les voies communales, un **feu tricolore "récompense"** sera mis en place.

→ Enfin, le **projet d'aménagement de l'îlot de Gaulle** a été abordé. Les élus souhaitent **repenser cet aménagement pour qu'il corresponde au mieux aux besoins de la commune et de ses habitants**. 77 personnes sur les 80 présentes ont estimé que le projet devait être révisé.

Cette première réunion publique concernant la sécurisation de la voirie des Essarts aura permis de faire avancer plusieurs sujets tout en tenant compte des préoccupations et des suggestions des riverains et des usagers. Les décisions prises seront étudiées, testées, puis mises en œuvre dans les prochains mois.





La prolifération des frelons asiatiques, apparus en Europe et en France dans les années 2000, occasionne de nombreux problèmes.

→ **Problème environnemental :** Les frelons asiatiques, s'attaquent à toute sorte d'insectes comme les abeilles, les chenilles, les papillons, les mouches, les araignées ou les libellules. Or, ces insectes sont indispensables à

Frelons asiatiques

Enjeux environnementaux, agricoles et sanitaires

l'équilibre de la biodiversité. En effet, certains d'entre eux, comme les papillons, sont des pollinisateurs et jouent un rôle primordial pour le maintien de la biodiversité et pour la reproduction des espèces végétales. Sur les cultures apicoles, les frelons asiatiques déciment les ruches entraînant une baisse de la population des abeilles avec la mort de colonies entières. Or, les abeilles sont indispensables pour la pollinisation de 80 % des végétaux, donc pour leur reproduction. Les frelons asiatiques représentent donc un grave danger pour l'équilibre de la biodiversité.

→ **Problème pour les cultures fruitières :** Les frelons asiatiques ont un régime alimentaire varié

qui comprend notamment des besoins en protéines. Ils se nourrissent aussi de fruits mûrs et de nectar. Ils peuvent donc poser de graves problèmes dans les vergers.

→ **Problème sanitaire pour l'Homme :** Les frelons asiatiques peuvent présenter un danger pour l'Homme en raison des piqûres douloureuses et parfois mortelles qu'ils peuvent provoquer.

La diminution des nids sur la commune ne sera effective que si une politique homogène de régulation est menée à l'échelle du territoire. Aussi les élus ont souhaité maintenir **la prise en charge financière à 100 % des frais de destruction des nids de frelons asiatiques.**

? Que faire en cas de suspicion d'un nid de frelons ?

→ **Contactez la mairie d'Essarts-en-Bocage** en précisant le lieu de localisation du nid, vos nom, prénom et coordonnées.

→ **Un agent de la commune se déplacera chez vous** pour s'assurer qu'il s'agisse bien d'un nid de frelons asiatiques.

→ **Le prestataire spécialisé engagé par la commune vous contactera** ensuite pour venir procéder à l'enlèvement du nid (*ce ne sont pas les services de la commune qui s'en chargent*).

Vous n'aurez rien à payer.

Concertation sur le thème des Gens du Voyage

Vers une amélioration

Face à une situation délicate qui persiste depuis plusieurs années, la nouvelle municipalité souhaite ouvrir une concertation avec les habitants concernant l'accueil des gens du voyage.

Il est important de rappeler qu'au-delà de 5 000 habitants, la loi oblige les communes à disposer d'un site permettant l'accueil des gens du voyage. En l'absence d'un tel site d'accueil, la loi ne nous permet pas de demander une évacuation par les forces de l'ordre lors d'installations non autorisées, souvent cause de désagréments pour les riverains. Pour chaque

installation, une convention d'occupation est cependant signée avec la mairie. Les gens du voyage s'acquittent d'un droit d'occupation garantissant ainsi leur contribution aux services et infrastructures locales utilisées.

Comme vous le verrez d'ici quelques jours, des mesures temporaires de restriction d'accès des sites récents d'installation non autorisées vont être mises en place afin de limiter de nouvelles installations sur ces sites. Cependant une réflexion plus approfondie sur ce sujet nous paraît nécessaire.

Dans cette optique, la municipalité

souhaite créer **un groupe de travail**

dès la rentrée.

Composé d'élus locaux, d'agents et d'habitants, il aura pour mission de réfléchir à des solutions pérennes permettant d'éviter les installations non appropriées sur la commune, tout en respectant nos obligations légales.

Si vous êtes intéressés pour participer à ce groupe de travail, vous pouvez vous faire connaître auprès de l'accueil des mairies de Boulogne ou des Essarts.



CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT

Participons à l'embellissement de notre ville



La nature pousse !

La commune vous remercie pour votre participation à l'effort collectif et citoyen : vous pouvez désherber vos pas de porte, trottoirs, entrées...



3 gestes naturels

- Balayage
- Désherbage (arrachage ou binage)
- Démoussage



Zoom sur... les éco-gestes



VIE ASSOCIATIVE - SPORTS ET LOISIRS

La Boul'onnaise à la recherche de nouveaux membres



Samedi 25 mai avait lieu le 4^{ème} Concours de pétanque de l'association. 32 joueurs y ont participé et cette année encore était placée sous le signe de la convivialité. Bravo aux gagnants du jour : Marcel LIMOUSIN et Thierry TEMPLIER ! Le club remercie l'ensemble de ses sponsors.

La Boul'onnaise réunit actuellement 26 adhérents.

Aucune limite d'âge ! L'essentiel est juste l'envie de se faire plaisir et de faire de belles rencontres.

Cette association a été créée fin 2018. Grâce à la volonté de quelques-uns, ce chantier participatif a pu être mené à son terme, la municipalité ayant concédé une zone à l'origine enherbée et le financement des matériaux. Quelques heures de travail réalisées par Seb', Fabrice et Samuel, rejoints ensuite par Flavien et Martin, ont pu rendre le terrain praticable tel qu'il est aujourd'hui. D'autres bonnes âmes ont permis des améliorations et l'entretien est assuré par les adhérents.

Nos aînés se rencontrent tous les mardis à 14h30 et un autre rendez-vous hebdomadaire a lieu le dimanche matin à 10h. Le Boul'ogn'drome se situe au bout du parking du Bar-Tabac-Pressé Le P'tit Boulonnais.

Tous ceux qui souhaitent intégrer, de manière ponctuelle ou en tant qu'adhérent, sont les bienvenus. Pour tout renseignement, présentez-vous directement au Boul'ogn'drome les mardis ou dimanches de chaque semaine.

CONTACT

Sandra GUILBAUD - Secrétaire
guilbaudsandra@orange.fr
<https://www.la-boulonnaise.fr>



Félicitations



aux sportifs de la commune pour leurs résultats remarquables



Football

Les U18M du FCEBM, champions de Vendée.



Karaté

Tony AGEON, champion de France en catégorie Vétérant 1, Karaté.



Judo

Naïla MERCIER, Lucille BERNIER et Nolan TRICHET, sont les trois judokas qualifiés pour les championnats de France.



Judo



Judo

Célestin MÉNARD, futur ceinture noire grâce à la réussite de ses épreuves.



Palet

Hervé BOISSEAU de l'association Essartaise de jeu de Palet champion de France de palet.



Vélo

Le VC Essartais remporte le classement général des formateurs au championnat régional des Pays de la Loire. L'équipe U13 termine seconde, les U15 terminent quatrième et l'équipe U17 termine troisième.



Vélo



Vélo

Triplé essartais au championnat de Vendée. La 1^{ère} pour Mahé GENTY.



Handball

L'équipe U16, finaliste en coupe de Vendée.



Vélo

Hugo GODARD, champion départemental, catégorie U15.



Tennis

Sarah ANDRIEUX, championne de Vendée, catégorie 8-10 ans.



Basketball

L'équipe séniors gars du BCEBM Champions du championnat de DM2 (montée en D1).



Tennis

Lise ANDRIEUX, championne de Vendée, catégorie 11-12 ans.



COMPLEXE SPORTIF | **14 SAMEDI SEPT. 2024**

de 9h30 à 12h30

12H00 - REMISE DES TROPHÉES DES ASSOCIATIONS

REMISE DES PRIX DU CONCOURS PHOTOS

“ La commune d'Essarts-en-Bocage est riche de nombreuses associations qui contribuent, au quotidien, à son rayonnement, à sa cohésion sociale, à son attractivité et à son dynamisme. Ce sont près de 80 associations qui œuvrent sur le territoire avec une offre dense : sport, loisirs, culture, social, patrimoine et environnement. La nouvelle municipalité a la volonté de valoriser et de promouvoir ce tissu associatif en développant une politique ambitieuse reposant sur 3 piliers :

→ **Mettre à disposition les équipements et les infrastructures communales.** Un état des lieux est actuellement réalisé afin de répertorier et planifier les besoins actuels et futurs des associations. L'idée est d'insuffler une coopération inter-associative.

→ **Soutenir la vie associative en aidant et en encourageant les associations à organiser des événements** au niveau local contribuant au rayonnement de la commune.

→ **Mettre en lumière le tissu associatif essartois** dans le but de renforcer le partenariat entre la

commune et les associations.

Afin de permettre aux associations de se faire connaître, de présenter leurs activités et domaines d'action, de recruter de nouveaux membres et de montrer la vitalité du tissu associatif local, la municipalité a décidé de remettre au goût du jour le Forum des Associations à la rentrée. Celui-ci se tiendra le **samedi 14 septembre** prochain, de 9h30 à 12h30, au Complexe sportif des Essarts (salle omnisports). Une remise de trophées viendra égayer cette matinée afin de récompenser les membres d'associations qui se sont distingués durant l'année. Quel que soit votre âge, venez participer au forum des associations 2024 d'Essarts-en-Bocage afin de rencontrer les associations de votre commune. Bel été à tous !

Mickaël TURPAUD, 5^{ème} adjoint délégué à la Vie associative, aux Sports et Loisirs



Pétanque Essartaise

Le club recrute de nouveaux adhérents

Les adhérents se retrouvent chaque mardi et vendredi après-midi sur le parking de la salle du Donjon pour disputer 4 parties maximum, en doublette ou en triplète, avec un changement de partenaires à chaque partie.

Cette activité de loisir se pratique dans la convivialité, sans esprit de compétition. L'adhésion au club est de 12 €.

Cette année, la municipalité mettra à disposition de l'association un nouveau terrain avec une salle spécifique (pour stocker le matériel et jouer à la belote ou au tarot en cas de mauvais temps) au complexe sportif.



CONTACT

Didier PRIOUZEAU - Président
06 29 71 44 96

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) se présente

Le conseil municipal a désigné, le 18 avril, les nouveaux membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) composé, pour moitié, de conseillers municipaux et, pour moitié, de représentants d'associations participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social.

Voici les **6 conseillers municipaux élus au CCAS** :

- ▶ Ghislaine ROUSSEAU,
- ▶ Blandine DRAPEAU,
- ▶ Jean-Baptiste DUGAST,
- ▶ Anne-Sophie LETOUSEY,
- ▶ Élise MARTIN,
- ▶ Anne-Gaëlle PROVENZANO.

C'est le **Maire qui préside de droit le CCAS** et qui **nomme les membres extérieurs** que voici :

- ▶ Régine NICOLEAU représentant l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF),
- ▶ Claudine LEBOUCHER représentant le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
- ▶ Eliane TESSIER représentant le club des Aînés de Boulogne,
- ▶ Janine MERCIER représentant Solidarité Transports,
- ▶ Marie-Claude HERVÉ représentant le Secours Catholique,

- ▶ Frédéric GONNORD représentant l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) Centre Habitat Le Bocage.



De gauche à droite - 1^{er} rang, assises : Anne-Sophie LETOUSEY, Blandine DRAPEAU, Caroline GILBERT, 2^{ème} rang : Claudie LEBOUCHER, Ghislaine ROUSSEAU, Régine NICOLEAU, Élise MARTIN, Janine MERCIER, Jean-Baptiste DUGAST, Anne-Gaëlle PROVENZANO, Eliane TESSIER, Marie-Claude HERVÉ, Frédéric GONNORD.

EHPAD - Retour en images sur...

Le repas des familles [Mai 2024]



Sortie à la mer

[Juin 2024]



SANTÉ - ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

Actif Emploi :

Un soutien solidaire sur la commune



C'est quoi ?

Depuis plus de 30 ans, Actif Emploi, structure de l'Économie Sociale et Solidaire, œuvre pour l'utilité sociale, la coopération et l'ancrage local. Nous mettons à disposition du personnel pour les professionnels et les particuliers, favorisant le retour à l'emploi durable des chercheurs d'emploi.

Pour faciliter votre quotidien, Actif Emploi propose :

- ▶ Entretien de la maison,
- ▶ Jardinage,
- ▶ Aide aux repas, courses,
- ▶ Petit bricolage,
- ▶ Garde d'enfants de plus de 3 ans,
- ▶ Étude de tous vos besoins spécifiques.

Rejoignez Actif Emploi :

Ils recrutent : En réorientation professionnelle, recherche d'emploi ou complément d'activité ? Contactez-les !

Ils recherchent des bénévoles : Contribuez à l'utilité sociale de votre commune.

CONTACT

Actif Emploi - Chantonnay
 actifchantonnay@actif-emploi.com
 02 51 46 80 34



La FAVEC

Un lieu d'accueil pour les veuves et veufs

Cette association départementale priorise les relations humaines offrant écoute et soutien aux conjoints survivants grâce à des responsables ayant traversé la même épreuve.

Leurs missions :

- ▶ **Défendre les droits** des veuves et veufs,
- ▶ **Aider** dans les démarches administratives,
- ▶ **Représenter auprès des pouvoirs publics** pour améliorer les lois.

Si vous êtes concerné(e), rejoignez-nous pour défendre nos droits. Permanences :

- ▶ **Lundis :** 10h00 à 17h00
- ▶ **Samedis :** Sur rendez-vous

Adresse : 10 bis, rue Haxo, La Roche-sur-Yon

La FAVEC organise **deux séjours en village-vacances par an** et des journées de sortie subventionnés par l'ANCV et la CARSAT pour lutter contre l'isolement.

CONTACT

Régine NICOLEAU - Référente Les Essarts
 06 79 53 74 79
 Déplacements à domicile possibles.

Cabinet infirmier ISIS

Nouveaux horaires

PERMANENCES EN PÉRIODE SCOLAIRE - sans rendez-vous :

▶ **Au cabinet :**

Du Lundi au samedi : de 7h30 à 9h00

PERMANENCES ÉTÉ 2024 (1er juillet au 8 septembre 2024) - **sans rendez-vous :**

▶ **Au cabinet :**

Lundi, mercredi et vendredi : de 7h30 à 9h00

Mardi, jeudi et samedi : de 9h00 à 10h00

SOINS À DOMICILE : 7J/7J



CONTACT

Cabinet infirmier ISIS - Les Essarts
 02 51 06 08 93
 cabinetsoins.essarts@orange.fr

Solidarité Transports

Un soutien indispensable pour nos aînés

Fondée en 2010, l'association Solidarité Transports facilite la mobilité des personnes de plus de 60 ans luttant ainsi contre l'isolement et créant des liens sociaux. Elle offre un soutien précieux aux aînés des 12 communes de la Communauté de Communes.

L'ASSOCIATION EN CHIFFRES



*Données de 2023

Cependant, la demande dépasse les capacités actuelles. Solidarité Transports **recherche donc d'urgence des bénévoles** pour continuer à répondre aux besoins croissants de nos aînés.

CONTACT

Yves COUTANT - Référent Les Essarts
 06 18 98 14 64

L'ADMR des Essarts Recherche de nouveaux bénévoles

L'association locale ADMR des Essarts intervient pour l'aide et l'accompagnement des séniors, des personnes en situation de handicap, mais aussi pour garder les enfants ou pour de l'entretien du logement chez les personnes actives.

L'équipe de salariés et de bénévoles se tient à votre disposition pour tout renseignement sur les services.

En complément de l'action des salariés à domicile, une équipe de bénévoles à taille humaine anime l'association en assurant des missions liées à son fonctionnement et des missions de lien social.

Ainsi, chaque année, est organisé un goûter-spectacle lors de la semaine bleue, mais aussi des visites de convivialité au domicile des personnes.

L'association recherche de nouveaux bénévoles, notamment pour aider à l'organisation des actions de lien social et participer aux tâches administratives.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00.

Une **permanence à la mairie des Essarts** a lieu les mercredis des semaines paires de 9h00 à 12h30.

L'assistante de secteur assure les **rendez-vous à domicile** pour les évaluations des besoins.

CONTACT

paysdestfulgent@admr85.org
02 51 61 47 46



C'est l'été ! Faites nettoyer vos couettes

NOUVEAUTÉ à l'EHPAD Saint Vincent de Paul :
Service Blanchisserie

À partir du mois de juillet, le service de blanchisserie proposera aux particuliers l'entretien des couettes au tarif de 12 € (tarif unique).



CONTACT

EHPAD - Les Essarts
blanchisserie@ccas-essartsenbocage.fr
02 51 62 81 04

Jeunes de 16 à 25 ans La Mission Locale est à votre écoute

Construire son projet professionnel, se former, travailler

La Mission Locale propose un accompagnement personnalisé et de proximité pour réussir votre insertion professionnelle.

→ Orientation et formation

- ▶ Accès à la formation adaptée à vos objectifs.
- ▶ Ateliers et actions thématiques pour enrichir vos compétences.

→ Emploi

- ▶ Accès aux offres d'emploi locales.
- ▶ Outils pour la recherche d'emploi.
- ▶ Simulations d'entretiens pour vous préparer.

→ Vie quotidienne

- ▶ Aides au logement et à la mobilité.
- ▶ Informations santé pour votre bien-être.



CONTACT

Mission Locale du Haut Bocage
contact@mlhb.fr
02 51 66 81 15

Devenir bénévoles Emmaüs Les Essarts

Vous avez un talent, des compétences, des idées, un réseau, du temps libre... et envie de les mettre au service d'une belle cause et d'actions concrètes ?

Mission régulière ou non, Emmaüs les Essarts s'adapte autant que possible à vos envies et à votre emploi du temps.

CONTACT

Christelle - l'ami relais
emmaus85.essarts@orange.fr
06 86 43 48 34



CULTURE - PATRIMOINE ET TOURISME

Découvrez le nouveau visage du camping Le Petit Bocage

Situé à proximité de la piscine Oasis, le camping Onlycamp Le Petit Bocage a rouvert ses portes en 2022 après une absence prolongée.

Cette année, il accueille ses visiteurs du 3 mai au 22 septembre. Géré par Manon et Titouan, le camping propose un snack ouvert pendant les mois de juillet et août, 88 emplacements dont 13 locatifs.

Le camping fonctionne à la nuitée et est ouvert à tous types de voyageurs : cyclistes, randonneurs (même les cavaliers avec leurs chevaux), camping-caristes, caravaniers, vanlifers, etc. Le credo d'Onlycamp est de proposer l'esprit camping traditionnel : calme, simplicité et immersion dans la nature avec ses 2 hectares arborés. Si vous cherchez un lieu où vous ressourcer,

Bienvenue au Petit Bocage !

CONTACT campinglepetitbocage@onlycamp.fr
06 18 86 86 64



Lancement de la saison touristique 2024

L'Office de tourisme du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts organise pour la 4^{ème} année des animations estivales, du 18 juillet au 22 août 2024.

Cette année encore, 5 conteurs aux univers différents accompagneront le public, **tous les mardis soir**, à **20h30**, dans des lieux différents et inédits du territoire. Puis **chaque jeudi**, à **20h30**, le public est invité à venir découvrir des groupes locaux au Domaine de l'Oiselière, à Chauché. Pop, rock, chanson française, musique irlandaise et ambiance guinguette, il y en aura pour tous les goûts !

Les **soirées contées** auront lieu :

- **mardi 23 juillet**, dans le Parc du Château du Ligny aux Brouzils avec *Céline Cossard*
- **mardi 30 juillet**, autour de l'étang communal de la Copechagnière, la Mare Martin, avec *Rémy Hervouet*
- **mardi 6 août**, dans la Forêt de l'Herbergement à Sainte-Florence, avec *Thierry Bénêteau*
- **mardi 13 août**, au lieu-dit le Pré de Fruchet à Chauché, avec *Fanie Gautier et Maxime Chevrier*
- **mardi 20 août**, au Manoir aux Douves à Bazoges-en-Paillers, avec *Jean-François Miniot*.

Pour ce qui est des **concerts**, ils auront lieu au **Domaine de l'Oiselière**, à **Chauché**, à **20h30**.

Au programme :

- **jeudi 18 juillet**, *Molly Malone*
- **jeudi 25 juillet**, *Blossom Trio*
- **jeudi 1er août**, *Idle Fingers*
- **jeudi 8 août**, *Mariluce*
- **jeudi 22 août**, *Les 5 Gars*

Toutes les animations sont **gratuites et pour tout public**. Pour les soirées contées, le nombre de place est limité, avec réservation obligatoire.





Dimanche 14 juillet

Cérémonie de commémoration
LES ESSARTS

11h45 Rassemblement, place du 8 mai 1945
12h00 Défilé, descente de la rue Georges Clemenceau
12h15 Cérémonie et dépôt de gerbe, monument aux Morts
12h30 Vin d'honneur, salle des fêtes

Soirée musicale
de 21h à 2h
AVEC DJ DISTING'SON

Feu d'artifice
à 23h

BAR ET RESTAURATION RAPIDE sur place dès 18h
PARC SAINT-MICHEL - LES ESSARTS

Échange et convivialité

Retour sur les activités du Comité d'Échange et de Jumelage et (CEJ) du 14 au 16 juin

Vendredi soir : accueil et apéritif.

Le week-end a débuté en beauté le vendredi soir avec un accueil chaleureux autour d'un apéritif, le tout agrémenté par une prestation musicale du Groupe Panache. Sa performance a été très appréciée et a bien lancé les festivités.

Samedi matin : visite de cave et dégustation.

Le samedi matin, nous avons eu le plaisir de visiter une cave dans le secteur de Rosnay. Cette visite a été suivie d'une dégustation, offrant à chacun l'opportunité de savourer des vins locaux de qualité.

Samedi midi : pique-nique et promenade.

Sous un soleil timide, nous avons ensuite pris la direction de la côte dans la région de Jard-sur-Mer pour un pique-

nique. Ce moment convivial s'est poursuivi par une agréable promenade en bord de mer.

Samedi soir : Fête de l'Été aux Essarts.

La soirée de samedi a été marquée par notre participation à la fête de l'été aux Essarts. Malgré la pluie, les repas et les festivités se déroulent dans une ambiance joyeuse et chaleureuse.

Dimanche : le clou du week-end au Puy-du-Fou.

Le point culminant du week-end a été la visite au grand parc du Puy-du-Fou le dimanche. Nos invités ont été émerveillés par les divers spectacles auxquels ils ont assisté.

Le CEJ remercie ses amis allemands (10 personnes), anglais (2 personnes) et polonais (3 personnes) qui ont été enchantés par ce week-end inoubliable. Il remercie chaleureusement les 10 familles d'accueil sans lesquelles ce week-end n'aurait pas pu avoir lieu.

CONTACT

Nadège CHENU - Présidente

06 85 34 02 48



CULTURE - PATRIMOINE ET TOURISME

Voyage à la Sorbonne Pour le Prix Chronos Bulles

1) Le projet

Cette année, la médiathèque et le collège Saint Pierre ont participé au **Prix Chronos bulles** soutenu par la Bibliothèque départementale de la Vendée.

Ce prix favorise le lien intergénérationnel et sensibilise aux thématiques du vieillissement et de la transmission. Les lecteurs de la médiathèque et de la classe de 3^{ème} C de M^{me} GUILLET ont lu et voté pour leur BD préférée et ont présenté les BD aux résidents de l'EHPAD Saint Vincent de Paul.

2) La rencontre

Le 21 avril, la classe de 3^{ème} C a rencontré une vingtaine de résidents pour discuter des BD et des évolutions de la société avec l'aide de l'animatrice Carine RAGEOT. Les échanges ont été enrichissants pour tous.

3) Le voyage

Le 4 juin, cinq collégiens, leur professeur de français Claire GUILLET, l'adjoint à la culture Bernard BOISSEAU et deux bibliothécaires se sont rendus à Paris pour la cérémonie du prix.

Les jeunes ont présenté le projet devant 300 personnes, y compris des résidents d'EHPAD et des auteurs lauréats, dont Bruno DUHAMEL, vainqueur du prix Bulles pour la BD « Jamais T.2 ». La journée s'est terminée par une visite au cimetière du Père Lachaise, créant des souvenirs mémorables pour tous.



Rires et applaudissements Pour la représentation du SAVS



Après la représentation donnée dans le cadre de la Semaine de la Joie 2023, la Sympatik' Cie et la médiathèque ont décidé de s'associer pour offrir une nouvelle représentation publique.

La troupe de théâtre amateur est composée de résidents du SAVS (Services d'Accompagnement à la Vie Sociale) dont le but est de soutenir les personnes adultes handicapées dans la réalisation de leur projet de vie.

Le vendredi 31 mai, 90 spectateurs sont venus applaudir la troupe qui jouait sa nouvelle pièce « L'anniversaire surprise ». Rire, danse et bonne humeur, des ingrédients qui ont ravi petits et grands.

Elle continue son périple... Exposition des Rires et des Rides



L'exposition des Rires et des Rides continue son périple puisqu'elle sera à la **Communauté de communes du 5 juillet au 21 août**.

Partir en livre



Promotion de la littérature jeunesse

Du 19 juin au 26 juillet prochain, le réseau des médiathèques du Pays de Saint-Fulgent-Les Essarts participera à Partir en livre.

Cette manifestation nationale a pour vocation première la promotion de la littérature jeunesse partout en France. Cette dixième édition de Partir en livre est bien évidemment placée sous le signe du sport.

La médiathèque d'Essarts-en-Bocage vous proposera donc plusieurs animations à cette occasion :

5 juillet – 19h30 : Concert de l'AME à la Médiathèque des Essarts

6 juillet – 10h30 : Heure du conte à Boulogne

8 juillet – 15h00 à 18h00 : Après-midi jeux avec Les Jeux de Maud

10 juillet – 20h30 : Ciné'Ados en partenariat avec le SMEJE

11 juillet – 15h00 : Heure du conte intergénérationnelle avec l'EHPAD Saint Vincent de Paul



12 juillet – 11h00 : Heure du conte à la Médiathèque des Essarts

Le livre perdu Remporte le Prix des Incos

Tous les 2 ans, la médiathèque d'Essarts-en-Bocage invite les écoles locales à participer au Prix des Incos, un évènement national où les participants votent pour leur livre préféré selon leur niveau scolaire.

Cette année, 14 classes de maternelle ont eu l'occasion de découvrir les cinq albums en compétition grâce aux bibliothécaires, et ont choisi leur favori. Cette animation a également été ouverte au public des médiathèques de Boulogne et des Essarts. "Le livre perdu", un album interactif, a remporté un grand succès à Essarts-en-Bocage, tant auprès des enfants que des adultes, et a également été apprécié à l'échelle nationale.



Tout va bien. Tout ira bien. Un livre de Mélinna BLANCHET

L'autrice locale Mélinna Blanchet a publié son premier roman, "TOUT VA BIEN. TOUT IRA BIEN.", une œuvre qui plonge les lecteurs dans la quête d'identité au cœur des petites villes de province des années 90.

Synopsis

Sarah et Arnaud, pris dans une course effrénée de projets, réalisent trop tard que leur quête de perfection masque des blessures profondes. Sarah a choisit de révéler son

traumatisme d'enfance, tandis qu'Arnaud impose son déni de ses préférences sexuelles. Inspirée par sa propre histoire, Mélinna Blanchet explore avec sensibilité les défis de l'affirmation de soi dans un environnement provincial où les mœurs et les cercles sociaux compliquent l'acceptation de soi.

« Je n'ai jamais su dire tout haut ce qui se joue tout bas, d'où l'utilisation de la danse, la photographie et l'écriture comme moyens d'expression. »



CONTACT

Mélinna BLANCHET
melinda.blanchet@live.fr
06 31 52 81 01

ENFANCE - JEUNESSE

Découvrez l'Espace Graines de Vie

Un nouveau lieu pour nos enfants

L'ancien multi-accueil a été réhabilité et accueille désormais le SMEJE (Service Municipal Enfance Jeunesse Éducation) et l'association Les P'tites Bouilles depuis début juin.

L'Espace Graines de Vie dispose de pièces de vie plus grandes et une cuisine complète offrant ainsi la capacité d'accueil pour mieux répondre aux besoins des jeunes. Les jeunes ont participé à la préparation des cartons aidés de Caroline et Élodie.

Un espace est dédié aux P'tites Bouilles comprenant deux dortoirs, une salle d'activité, l'accès à la terrasse ainsi qu'à un jardin sécurisé. La première matinée d'éveil du 6 juin a été un succès. Les élus tiennent à remercier l'équipe d'agents municipaux qui a oeuvré et mis toutes ses compétences au service de l'enfance, tout cela dans un délai relativement court et malgré une charge de travail très importante depuis le début des prises de fonction de la nouvelle municipalité.



Le Conseil Municipal des Jeunes A repris du service !



Les jeunes ont eu l'occasion de rencontrer les nouveaux élus de la commission Éducation-Enfance-Jeunesse lors d'une réunion le mercredi 29 mai 2024.

Au programme de la réunion, bilan de l'action Téléthon qui s'était déroulée le dimanche 10 décembre 2023. Les jeunes avaient livré environ 600 viennoiseries et une centaine de baguettes avec la participation des boulangeries des Essarts. Un chèque de 409 € a été remis à Valentin BRUSSEAU, président de l'association Pas à Pas, qui a expliqué aux jeunes l'objectif du Téléthon.

L'ensemble des élus, adultes et jeunes, ont également évoqué les projets à venir : nettoyage de la nature, fête d'Halloween, projet intergénérationnel...

TU VEUX DEVENIR ANIMATEUR ?

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES T'AIDE À FINANCER UNE PARTIE DU

BAFA

À HAUTEUR DE 230 €

À PARTIR DE 16 ANS

IST-FULGENT LES ESSARTS

« UN ENFANT N'A PAS BESOIN D'UN PARENT PARFAIT, SEULEMENT D'UN PARENT QUI FAIT DE SON MIEUX »

CÉLINE est coach de vie certifiée RNCP* et spécialisée en parentalité. Elle vous guidera de façon à vous soutenir dans votre rôle de parent(s) pour mieux comprendre et accompagner votre enfant.

*RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles

EXEMPLES

- Parler librement et bénéficier d'une écoute empathique
- Alléger sa charge mentale
- Comprendre les émotions et les comportements "débordants" de son enfant ainsi que ses besoins
- Développer la communication et la complicité avec son enfant
- Renforcer les liens familiaux et l'harmonie dans la fratrie

GRATUIT

RENDEZ-VOUS PARENTALITÉ

EN VISO, 5 SÉANCES INDIVIDUELLES

À adapter en fonction de vos besoins

CONTACTER CÉLINE PAR MAIL : rdvparentalite@caf85.caf.fr

DU CÔTÉ DES ENTREPRISES

Dynamisme et convivialité pour Essarti'comm

L'association de commerces et d'artisans des Essarts a réalisé sa soirée annuelle au Château des Essarts

Après une première année de relance, Essarti'comm, regroupant 53 adhérents, poursuit ses actions.

En mai, une conférence sur la facturation électronique a été organisée suivie, en juin, par une formation aux premiers secours PSC1 en partenariat avec les pompiers.

Le jeudi 13 juin 2024, la deuxième soirée annuelle s'est tenue au Château des Essarts malgré la pluie, rassemblant 66 convives représentant 43 entreprises et la municipalité.

Un apéritif dînatoire préparé par des entreprises locales (La Fine Essartaise, Au Bon Accueil, La Flamiche et les Caves Bregeon) a été partagé dans une ambiance conviviale.

La soirée a été animée par la Comédie des Rêves avec un spectacle vivant incluant des jongleurs de feu (Thomas GUICHETEAU et Evan DAGORN). Les initiatives d'Essarti'comm se poursuivront jusqu'à la fin de l'année.

CONTACT

essarticomm@gmail.com



Bienvenue à "Les fruits de Mum" Marché des Saveurs



Nous sommes ravis d'accueillir "Les Fruits de Mum", producteur local de fruits et agrumes bio, au Marché des Saveurs ! "Les fruits de Mum" propose :

Production bio :

Des fruits, petits fruits et agrumes cultivés sans produits chimiques.

Produits transformés :

Confitures, jus frais et compotes maison.

Auto-cueillette :

Cueillez vous-même des fruits frais directement au verger.

RETROUVEZ VOS PRODUCTEURS :

Quand ? Toutes les deux semaines, le vendredi, de 16h30 à 19h30.

Où ? Place du 11 novembre, aux Essarts.

Nouveau salon de manucure Lukélia Nails

Amandine VERNAGEAU, propose manucure et pédicure.

Elle réalise la pose de vernis semi permanent, avec ou sans renfort, la pose d'ongles en gel avec ou sans rallongement en utilisant la technique du chablon. Elle réalise également des Nails arts, babyboomer, aquarelles...

Il est possible de voir ses réalisations sur Google, Facebook ou Instagram.

La prise de rendez-vous se fait par téléphone au **06 31 29 07 24**.



Seconde chance Nouvelle boutique de vêtements d'occasion

Située au 20 bis rue Georges Clemenceau à l'emplacement du dépôt/vente « Mille et un troc », Marie FORGERIT vous propose des vêtements femmes et enfants, matériel de puériculture, jeux, jouets et livre à petits prix.

« Avec un BTS Assistante de Gestion en poche et après plus de dix années passées en qualité de salariée dans un commerce, j'ai décidé de sauter le pas et d'ouvrir cette petite boutique qui vous manquait tant et qui me tenait à cœur. J'ai hâte de vous rencontrer ! »

Le principe du dépôt : un rachat de vos vêtements, articles de puériculture, etc. pour une revente à petit prix afin de leur donner une seconde chance !



L'agenda et les sorties de l'été

Août



Juillet

VEN.
05

MARCHÉ DES SAVEURS
16h30 - Place du 11 novembre - Les Essarts

VEN.
05

CONCERT DE L'ÂME
19h30 - Médiathèque - Les Essarts



SAM.
06

HEURE DU CONTE
10h30 - Bibliothèque - Boulogne



SAM.
06

DÉFI DOUBLE TENNIS-PADEL
Complexe sportif - Les Essarts
Tennis Club Essartais

SAM.
06

**FÊTE DU PONEY CLUB
MARIE ÉCURIE**
La Borinière - Boulogne

LUN.
08

APRÈS-MIDI JEUX DE MAUD
15h - 18h : à partir de 3 ans
(jeux en bois) - Boulogne



MER.
10

CINÉ'ADO
20h30 - à partir de 10 ans
Médiathèque d'Essarts-en-Bocage



VEN.
12

L'HEURE DU CONTE
11h : à partir de 4 ans
Médiathèque d'Essarts-en-Bocage



DIM.
14

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

MER.
17

FOIRE MENSUELLE
Matinée - Place du 8 mai - Les Essarts

VEN.
19

MARCHÉ DES SAVEURS
16h30 - Place du 11 novembre - Les Essarts



ANIMATIONS "PARTIR EN LIVRE"
Du 19 juin au 20 juillet (Gratuit)
Médiathèque d'Essarts-en-Bocage



**RETROUVEZ TOUTES LES
INFOS DE VOTRE COMMUNE**

**SUR LE SITE INTERNET &
LES RÉSEAUX SOCIAUX**

www.essartsenbocage.fr
[@Essartsenbocage](https://www.instagram.com/Essartsenbocage)



VEN.
02

MARCHÉ DES SAVEURS
16h30 - Place du 11 novembre - Les Essarts

VEN.
16

MARCHÉ DES SAVEURS
16h30 - Place du 11 novembre - Les Essarts

DIM.
25

GRAND PRIX PIVETEAU BOIS
Essarts-en-Bocage
Vélo Club Essartais

VEN.
30

MARCHÉ DES SAVEURS
16h30 - Place du 11 novembre - Les Essarts

VEN.
30

FÊTE MUSICALE BOUL'ZIC
19h - Foyer rural - Boulogne
Comité des fêtes de Boulogne

SAM.
31

BALL TRAP
Concours carabine enfants et adultes,
concours palets en individuel 14h - Boulogne
Saint-Hubert club de Chasse de Boulogne

Septembre

DIM.
01

BALL TRAP
Concours carabine enfants et adultes,
concours palets en individuel - Boulogne
Saint-Hubert club de Chasse de Boulogne

LUN.
02

RENTRÉE SCOLAIRE

VEN.
13

MARCHÉ DES SAVEURS
16h30 - Place du 11 novembre - Les Essarts

SAM.
14

FORUM DES ASSOCIATIONS
9h à 12h - Complexe sportif - Les Essarts